

Règlement et bulletin d'inscription

« Course des kangourous 2019 »

Le Samedi 7 décembre 2019
de 18h à 21h à Maintenon-Pierres
Parking de l'ancienne laiterie

- Inscriptions aux différentes courses -

- Principalement en ligne sur Internet (avant le jeudi 5 Décembre 2019)

www.esmpathletisme.fr (redirigé vers onsinscrit.com)

- Par courrier (avant le samedi 30 novembre 2019)
⇒ Bulletin à envoyer à :

ESMP Athlétisme – 45 Rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES
contact@esmpathletisme.fr

Accompagné du règlement (Chèque à l'ordre de l'ESMP Athlétisme) et du certificat médical en l'absence de licence FFA ou autres (*mentionné dans les conditions de participation*).

- Pour les retardataires, sur place
⇒ A partir de 16h30 (+5 €) et 30 mn avant chaque course.
- Le dossard vous sera remis le jour de la course (de 11h à 12h ou à partir de 16h30) sur le parking du stade.

- Le programme -

- **Animation 1km** : sur 1 boucle de 1 km - 2 €
Départ à 18h00, fermeture du parcours à 18h30
- **Courses de 2 km** : sur 2 boucles de 1 km - 5 €
Départ à 18h20, fermeture du parcours à 18h45
- **Courses 5 km** : boucles de 5 km : 10 €
Départ à 19h00, fermeture du parcours à 20h30.

- **Courses 10 km** : 2 boucles de 5 km : 12 €
Départ à 19h00, fermeture du parcours à 20h30.
- **Parcours Marche Nordique** : boucle de 5 km - 10 €
Départ à 19h05, fermeture du parcours à 20h30
- **Résultats** : affichage des résultats en temps réel

- Parcours des différentes épreuves -

1 km

2 km

5 et 10 km (et Marche Nordique)

Règlement de "La Course des Kangourous 2019"

Article 1 : Objectif

La course des kangourous est organisée dans le cadre du Téléthon sur la commune de Maintenon par l'association de l'Entente Sportive Maintenon-Pierres Athlétisme. Elle n'a pas vocation à réaliser des bénéfices.

Article 2 : Conditions de participation

Les participants devront être titulaires (l'article L. 231-3 du Code du Sport) :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation**
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**
- ou d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie**

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

« Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation »

Article 3 : Le programme des courses, les catégories et les horaires

N° de course	1	2	3	4	5
Distance	Animation sur 1 km	2 km (2 boucles)	5 km (1 boucle)	10 km (2 boucles)	Marche Nordique 5 km
Public	Ouverte à tous A partir de 2013	2008 et avant	2006 et avant	2004 et avant	2004 et avant
Heure du départ	18h	18h20	19h00	19h00	19h05

Article 4 : Les engagements

Il est préférable pour les coureurs qu'ils s'engagent en ligne à partir du site www.esmpathletisme.fr (redirigés vers le site onsinscrit.com : onsinscrit.com) ou par courrier en envoyant le bulletin, le certificat ou la photocopie de la licence et le règlement. Cependant, il sera toujours possible de s'inscrire sur place en fournissant les documents

demandés à l'article 2. Les inscriptions seront closes 30 mn avant le début des épreuves ou si le nombre maximal d'engagés est atteint.

Course	1	2	3	4	5
Tarif 1 (par courrier ou en ligne)	2 €	5 €	10 €	12 €	10 €
Tarif 2 (sur place)	7 €	10 €	15 €	17 €	15 €

Les engagements (déduction faites des frais d'organisation et de chronométrage) seront reversés à l'AFM.

Article 05 : Annulation

Les participants ne pourront pas annuler leur inscription. Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour tout autre motif indépendant de la volonté de l'organisateur, les frais d'inscription ne seraient pas restitués.

Article 06 : Sécurité et ravitaillement

Elle sera assurée par des signaleurs et jalonneurs bénévoles, par la Protection Civile 28 et d'un médecin. Les coureurs devront être équipés d'une lampe frontale pour les courses 3, 4 et 5. Il est conseillé aux participants des courses 1 et 2 de posséder également une lampe frontale.

Article 07 : Assurance

Les organisateurs ainsi que les licenciés F.F.A. sont couverts par l'assurance de la fédération sous le n° de contrat **4121633J**. Cependant, il appartient à tous les participants de veiller à être bien couverts par leur assurance personnelle.

Article 08 : Chronométrage

Le chronométrage sera réalisé électroniquement par puce.

Article 09 : Temps de course, récompense et classement

Au-delà des délais annoncés ci-dessous, la sécurité n'est plus assurée par les organisateurs et les participants ne seront pas classés.

N° de course	3	4	5
Distance	5 km	10 km	Marche Nordique 5 km
Temps limite	1h	2h	2h

Une collation et un buffet seront offerts aux participants.

La course n°1 ne sera pas chronométrée et les participants ne seront pas classés.

Les podiums se dérouleront juste après la dernière course (vers 20h30).

Course	2	3	4	5
Récompensés	3 premiers chez les Hommes & les Femmes			

L'association s'engage à garder les résultats et à les transmettre pendant un 1 an.

Article 10 : *Droit à l'image*

Les participants autorisent l'organisateur de la course des kangourous ainsi que les médias à diffuser des photographies ou vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Article 11 : *Consigne et garderie*

Une consigne pour les vêtements et une garderie seront proposés aux participants le temps de leur course.

Le président

Bruno ETIENNE

